Brevet de Technicien Supérieur Aménagements Paysagers (BTSA AP)

FORMATION EN APPRENTISSAGE

Niveau 5

Être un professionnel polyvalent de l'aménagement paysager capable à la fois de concevoir, d'aménager et d'entretenir des espaces paysagers, mais aussi de planifier, d'organiser et de coordonner le travail d'une équipe

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des techniciens supérieurs de l'aménagement paysager, professionnels de la conception, de la réalisation et de l'entretien d'espaces verts.
- Obtenir le diplôme de niveau 5 (BTSA AP) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 16 ans et de moins de 30 ans (pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 : Bac, BAC Pro, Bac Technologique, DAEU...
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Les candidats sont convoqués pour un entretien de motivation et de positionnement
- Un site national est à votre disposition : www.parcoursup.fr

DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

- **DURÉE :**
  - 2 ans (la durée du contrat peut-être réduite selon le profil du candidat)
  - 1.365 heures au CFA (20 semaines en première année et 19 semaines en deuxième année). Le reste du temps en entreprise avec 5 semaines de congés payés par an.
  - Les pratiques pédagogiques sont variées : pédagogie de projet, travaux pratiques, travaux collaboratifs, visites techniques, etc
- **ORGANISATION SEMESTRIALISÉE DE LA FORMATION :**
  - Le BTS se découpe en 4 semestres de 30 ECTS chacun.
  - La formation en centre a lieu du lundi au vendredi en présentiel.
  - Aucun frais de formation ne sera demandé. Le coût de la formation est pris en charge par les OPCO ou le CNFPT.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Chaque semestre, des évaluations spécifiques à des Unités d'Enseignement (système LMD) valideront l'acquisition des capacités visées par la formation. Chaque semestre permet l'obtention de 30 ECTS. - Soit 120 ECTS sur 2 ans, reconnus partout en Europe, pour la poursuite d'étude ou la recherche d'emploi.
- L'ensemble des épreuves se dérouleront au CFA (pas d'épreuves terminales).

CAMPUS AGROPOLIS

CODE RNCP : 38349 (30/11/23)
CODE NSF : 214
FICHE MÉTIER ROME : A1203-F1104

PROGRAMME DE FORMATION

MODULES GÉNÉRAUX	MATIÈRES
Saisir les enjeux de la réalité socio-économique	Culture socio-économique
Argumenter un point de vue dans un débat de société	Argumentation et expression
S'engager dans un mode de vie actif et solidaire	EPS
S'insérer dans un environnement professionnel	Projet personnel et professionnel
Conduire un projet	Méthodologie de projet
Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public	Documentation
Communiquer en langue étrangère	Anglais
Communiquer avec des moyens adaptés	Techniques de communication

MODULES TECHNIQUES	MATIÈRES
Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager	Sciences économiques sociales et de gestion, Technologies de l'information et du multimédia, Techniques d'aménagement et management
Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique	Techniques d'aménagement, agronomie, biologie-écologie, agroéquipements
Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers	Techniques d'aménagement, topographie, agroéquipements, Mathématiques
Assurer la gestion technico-économique des chantiers	Sciences économiques sociales et de gestion, Technologies de l'information et du multimédia, Techniques d'aménagement
Elaborer un projet d'aménagement paysager	Infographie, Techniques d'aménagement, Technologies de l'information et du multimédia, CAO et DAO (Conception et dessin assisté par ordinateur)
EIL (Enseignement d'initiative locale) : Projet d'aménagement agro écologique et durable en milieu urbain	

Taux de réussite 68,97%

Taux d'insertion 71%

Taux de satisfaction 79%

POURSUITES D'ÉTUDES

- **Débouchés métiers :** Chef d'équipe, Chef de chantier, Conducteur de travaux paysagers, Agent de maîtrise, Coordonateur gestion des espaces verts, Responsable espaces verts, Collaborateur du concepteur paysagiste, Responsable d'entreprise, Chargé d'affaires, Technico-commercial en produits végétaux, phytosanitaires, accessoires jardinerie, Technicien supérieur dans un service de recherche-développement-formation, etc
- **Poursuites d'études :** Licence professionnelle, Écoles d'ingénieurs (ITIAPE, ENSMAP ANGERS), Écoles du paysage (Versailles, Bordeaux, Blois,...), Certificats de spécialisation (ex : Arboriste Elagueur, Collaborateur du concepteur paysagiste...)
- **Mobilité internationale :** Possibilité de préparer un projet de mobilité en Europe dans le cadre d'Erasmus

CONTACT

CFA de l'Hérault - Site Montpellier-Agropolis

921 Avenue Agropolis, 34093 MONTPELLIER Cedex 5

04.67 60.97.85 cfa.herault@educagri.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et présence d'un référent handicap sur le campus

www.cfa-herault.fr

© EPLEFPA Montpellier-Orb-Hérault 2024 - I.Dantand - 06/03/2024